

## Questions du public

15 février 2024

**M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens** : Je propose de faire une petite pause, comme d'habitude et donc, de donner la parole, au moment de la pause, au public pour des questions.

**Un Intervenant** : Merci, Monsieur le Maire.

Ce n'est pas une question. Je me rappelle qu'au dernier ROB de l'année dernière qui avait eu lieu au mois de février, une phrase m'avait plu. Elle était écrite et je vous la relis. Il est dit « aucun Eybinois ne sera oublié ». Je ne l'ai pas vue cette année.

**M. Jean-François MICHON** : Nous avons dit que nous maintenons le même niveau de service pour tous les Eybinois.

**Un Intervenant** : C'est très bien que vous l'écriviez.

**Un intervenant** : Bonsoir Monsieur le Maire, bonsoir à tous.

Je vais faire un petit aparté, parce que vous venez de dire que les Eybinois ne seront pas oubliés. Je vais vous rassurer, parce que je viens d'intégrer une commission avec des collègues qui sont là et nous allons proposer plein de choses. Soyez rassuré.

Tout à l'heure, je n'ai pas fait attention, excusez-moi, je n'étais pas encore dans le Conseil. Vous avez parlé de la taxe foncière ou d'habitation. C'est annulé, ou cela continue ? De ce que j'ai compris, c'est une taxe qui a été annulée et qui a été remise pour de nouveaux logements. Je n'ai pas compris, excusez-moi.

**M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens** : La taxe d'habitation n'existe plus. Ce que nous avons voté, c'est pour les nouveaux logements, les logements neufs avec une performance énergétique élevée telle que c'est décrit dans le Code des impôts. Ils bénéficieront, pendant 5 ans d'une réduction de 50 % de la taxe foncière sur la part communale.

**Un intervenant** : Donc, cela continue.

**M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens** : Oui, cela continue. De la même façon, nous avons voté aussi une délibération d'exonération de 60 % pendant 3 ans de la taxe foncière pour les logements anciens qui font l'objet d'une rénovation approfondie. C'est très structuré et très décrit par les impôts. Nous ne maîtrisons pas du tout les travaux qui rentrent dedans, ou pas, mais nous avons voté aussi cette déduction et c'est quelque chose qui est maintenu.

**Un intervenant** : Je suis un peu le porte-parole des Terres d'Héméra, les nouveaux logements au-dessus de la piscine. J'ai deux ou trois petites questions, s'il vous plaît.

La route Paul Mistral qui continue, en allant au château, aujourd'hui, au niveau des habitations, il y a des espèces de grillages de chantier. Je l'ai vu et des voitures grimpent. Je crains, avant que ce ne soit terminé, qu'il y en ait qui passent dans le fossé et surtout dans une habitation, ou sur une terrasse. Qu'est-ce qui est envisagé à ce niveau ?

**M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens** : Aujourd'hui, c'est du barriérage de chantier sur le bord de manière à finir le chantier, mais la route ne sera pas plus élargie qu'elle ne l'est aujourd'hui.

**Un intervenant** : Ce n'est pas au niveau de l'élargissement, mais de la sécurité.

**M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens** : Il y aura une barrière en bois pour faire quelque chose de joli par rapport à l'environnement. On ne va pas déposer des grilles de chantier et ne rien mettre à la place et il faut sécuriser les piétons.

**Un Intervenant** : Tout à l'heure, vous avez parlé du parking de la piscine. Qu'entendez-vous par parking ?

**M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens** : C'est celui qui est en face de votre immeuble qu'on appelle le parking de la piscine et qui doit être rénové et recréé prochainement. Les travaux ont été

votés et attribués à l'entreprise Biasini. Une pelleuse arrive aujourd'hui et donc, les places devraient être marquées et faites de façon déminéralisée, avec de petits plots et de l'herbe au milieu et tout le revêtement fait de manière à tout remettre au propre.

**Un Intervenant** : Au niveau du sens de circulation, cela va se passer comment ? Allons-nous pouvoir monter par la rue du château, redescendre par la rue Paul Mistral, ou l'inverse ?

**M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens** : Non. Vous pourrez monter par la rue du château, redescendre par la rue du château. On peut monter par la rue Mistral, redescendre par la rue Mistral, mais entre les deux, c'est coupé avec un rond-point qui n'est pas finalisé aujourd'hui ; qui est un rond-point aussi de retournement et notamment de retournement pour la collecte de déchets. Nous avons souhaité couper à cet endroit-là puisque la rue Mistral et la rue du château étaient devenues un itinéraire bis pour court-circuiter un ou deux feux de l'avenue Jean Jaurès. La rue du château, la rue Mistral et ce qui se passe au parking de la piscine ne sont pas du tout adaptés à un flux de circulation. Vous êtes sur des rues qui ne vont desservir que les riverains et puis sur la rue de la montée Mistral, il y a les archers du château et la résidente du château qui passent là, et donc une circulation très limitée.

C'est vrai que le rond-point au bout qui a été structuré avec des plots en plastique a été ouvert, parce que des gens du chantier devaient monter et tout cela va être fait avec le réaménagement du parking.

**Un Intervenant** : La dernière fois, nous avons parlé de la fibre. Où en est-on aujourd'hui puisque nous n'avons toujours pas la fibre ?

**M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens** : Vous n'avez toujours pas la fibre. Nous avons écrit et Madame la Directrice peut peut-être dire un mot ?

**Mme La Directrice** : Je peux vous donner deux ou trois informations en effet.

Nous avons écrit à l'ARCEP et suite à notre courrier, l'ARCEP nous propose une réunion pour parler de tous les problèmes de fibre dans la Ville. Nous allons les rencontrer, je crois fin février ou début mars. C'est la partie ARCEP pour leur signaler notre mécontentement vis-à-vis de ce projet.

Je rappelle quand même que ce projet est un projet métropolitain. Il n'est pas communal.

**M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens** : C'est un projet national.

**Mme La Directrice** : C'est un projet national, mais qui est suivi par la Métropole ; qui est géré en termes de projet par la Métropole. Nous sommes juste des relais auprès des habitants. Nous avons des relations avec l'opérateur aménageur qui est SFR qui s'appelle XpFibre pour faire la différence entre SFR qui propose des abonnements Internet et SFR qui aménage le territoire avec la fibre et qui s'appelle XpFibre. Nous avons aussi manifesté, lorsque nous avons des remontées d'information des habitants, nos différentes remarques sur des adresses qui seraient non fibrées à ce jour, mais nous n'avons pas de retour d'information de leur part et je vous propose d'aller sur le site XpFibre directement pour manifester, vous en tant que particulier, votre demande de fibre à votre adresse.

**Un Intervenant** : Si je ramène cette information demain aux résidents en disant qu'il faut qu'ils aillent sur le site de XpFibre pour ...

**Mme La Directrice** : A priori, tout ce qui est construction neuve d'immeubles, ou d'habitations individuelles, la loi exige aujourd'hui que la fibre soit installée en même temps que l'immeuble. Vous devriez avoir la fibre.

**Un Intervenant** : Je vais essayer de faire passer cette information, mais en même temps, je préfère leur dire que c'est en cours et que nous risquons de l'avoir mi-mars, parce que depuis le mois de mars, on me dit que c'est tous les quinze jours.

Nous n'avons pas beaucoup d'Internet pour faire des réclamations.

**Mme La Directrice** : Vous pouvez aller dans une nouvelle Maison des habitants.

**M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens** : On ne vous dit pas de vous inscrire sur le site de XpFibre pour botter en touche, parce que nous avons fait le travail. Nous avons écrit à l'ARCEP et

pour une fois, nous avons son retour qui veut bien faire une réunion. Nous leur avons déjà écrit précédemment et c'était silence radio. C'est juste parce que plus il y a de plaintes enregistrées au niveau de SFR, plus nous pouvons espérer qu'ils prendront le sujet à bras-le-corps. Cela accumule le nombre de plaintes en plus de celle portée par la Ville. Nous avons pris votre problème en charge et nous essayons de le porter au niveau de la Métropole et de SFR Fibre par l'intermédiaire de l'ARCEP qui est le gendarme des Télécoms. Ce serait à lui de taper du poing sur la table et de faire bouger les choses. Nous sommes petits aussi. Il faut bien voir que par rapport à SFR, et par rapport au déploiement de la fibre et à tout cela, nous sommes petits, mais nous essayons vraiment de faire bouger les choses.

Nous ne vous disons pas cela pour botter en touche, mais nous vous disons cela, parce que plus nous serons nombreux à rédiger des plaintes, plus nous pouvons espérer que cela fera bouger les choses.

**Un Intervenant** : Pour résumer, la rue du château, il y aura un rond-point...

**M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens** : Le rond-point est déjà existant.

**Un Intervenant** : On entrera par la rue Paul Mistral et on sera obligé de redescendre par la rue Paul Mistral.

**M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens** : Exactement !

**Un Intervenant** : Quand il y a eu les problèmes des agriculteurs, des voitures essayaient de passer. Je suppose que c'était pour éviter les bouchons ?

**M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens** : Il sera toujours possible de remonter la rue Mistral, passer devant le château, traverser la forêt et rejoindre Brié-Et-Angonnes et surtout, nous ne goudronnerons jamais cette route, parce que nous ne voulons pas qu'elle devienne un coupe-circuit de la commune d'Eybens.

**Un Intervenant** : La rue Paul Mistral, à la hauteur des habitations, ce seront de petits ponts en bois...

**M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens** : Une petite barrière en bois le long des habitations. Le rond-point en plastique qui sera fait en dur pour pouvoir faire son demi-tour et redescendre par l'avenue Mistral et sinon, vous montez par la rue du château.

**Un Intervenant** : Et la fibre ?

**M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens** : Nous espérons pouvoir solutionner le problème.

**Un Intervenant** : Merci, Monsieur le Maire.

**Un Intervenant** : Bonjour Monsieur le Maire, bonjour tout le monde.

J'ai une question très simple : qui a en charge la signalisation routière au sein d'Eybens ? C'est la Métropole, ou la Ville ?

J'ai un problème. J'habite rue du Muret et maintenant, cette rue est un grand festival. On circule dans tous les sens. Les panneaux ont été supprimés lors de la construction de l'immeuble Pluralis. Nous avons reçu un courrier dans les boîtes aux lettres que personne n'a lu et aujourd'hui, cela circule dans tous les sens. C'est dangereux.

**M. Henry REVERDY** : Bonsoir.

Comme nous ne nous connaissons pas, je suis adjoint en charge de la transition écologique. Nous en parlons pratiquement à tous les Conseils. Depuis une vingtaine d'années, les habitants du coin travaillent en réflexion avec la Ville et la Métropole pour l'aménagement de tout ce quartier. Nous arrivons pratiquement à la fin. Nous allons bientôt avoir une réunion de tous les habitants du quartier pour leur expliquer le projet que je vous explique en deux mots.

Nous allons couper le quartier en deux afin que les gens puissent rentrer par la crèche et sortir par la crèche pour ceux qui habitent par là et ceux qui habitent avenue Jean Jaurès, de rentrer et de sortir par l'avenue Jean Jaurès.

Ce projet va être proposé aux habitants, expliqué aux habitants. Nous ferons un essai pendant un

certain temps et ensuite, nous conclurons. Il nous faudra prendre en compte les sorties, les entrées avenue Jean Jaurès de façon à ne pas baisser le rythme du C4, etc., et donc, c'est compliqué, mais dès que c'est au point avec la Métropole, nous viendrons vous le présenter.

**Un Intervenant** : Et c'est à quelle date ?

**M. Henry REVERDY** : De Conseil en Conseil, je recule la date. Je n'ai pas encore la date précise, mais pour l'instant, nous sommes au stade où nous regardons les agendas Métropole et Ville pour savoir quand la caler.

**Un Intervenant** : Je vous remercie.

**M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens** : Pour répondre à votre question première, tout ce qui est signalétique comme tout ce qui est voirie, c'est la Métropole. Je ne le dis pas pour botter en touche sur la Métropole, mais c'est elle qui a la compétence et nous travaillons avec elle pour le faire. Là, c'est un plan de circulation que nous travaillons avec la Métropole. L'idée est d'apaiser, là-aussi, le quartier. L'avenue de Poisat qui est une rue historique n'est pas dimensionnée pour accepter le flux qu'elle avale aujourd'hui. Nous voulons proposer au quartier et ce n'est qu'une proposition puisqu'il y aura une phase de test avec à la fin une concertation du quartier pour savoir si on le maintient, ou pas. C'est un plan de circulation qui apaise la circulation à l'intérieur du quartier, parce que cela ne peut pas être un itinéraire bis du carrefour Mendès France/Jaurès, ce qu'il est aujourd'hui.

Nous voulons travailler ce plan de circulation et vous le proposer, le mettre en place de façon expérimentale et j'espère qu'avant l'été, il y aura la réunion et qu'enfin, nous pourrons avancer sur ce sujet.

Y a-t-il d'autres questions ? *(Il n'y en a pas).*